



## EN BREF :

- Situation générale : sol plus sec en Montérégie et dans les Basses-Laurentides.
- Insolation des jeunes semis.
- Carotte : étranglement au collet. Charançon : traitements en cours.
- Céleri : punaise terne : populations encore faibles mais à surveiller. Cœur noir : débutez les traitements préventifs. Gerçure du pétiole : débutez les traitements préventifs.
- Laitue : punaise terne : populations encore faibles mais à surveiller. Carence en calcium : traitements requis, le risque augmente.
- Oignon et poireau : mouche de l'oignon : ponte en cours. Teigne du poireau : peu de captures.
- Conférence internationale sur la carotte.

## SITUATION GÉNÉRALE

Suite au temps exceptionnellement chaud et aux pluies négligeables de la dernière semaine, le sol s'est beaucoup asséché dans le sud-ouest de la province. En général, on observe un déficit en eau en Montérégie et dans les Basses-Laurentides. Dans les autres régions, les pluies plus abondantes combinées aux températures plus près des normales du début de la semaine ont permis au sol de conserver un niveau d'humidité acceptable. Quelques périodes de vents forts sont encore survenues.

En général, malgré quelques dommages causés par l'excès de chaleur et les vents, le développement des cultures se poursuit normalement.

## INSOLATION DES JEUNES SEMIS

Un certain nombre de jeunes plants de carottes ont été tués par la chaleur au cours de la dernière semaine en Montérégie et à l'Île-d'Orléans. Des jeunes plants d'oignons du stade cotylédon au stade 1 feuille ont été tués également par la chaleur survenue au cours de la dernière semaine en Montérégie. Ce type de dégât appelé « insolation » ou « chancre de chaleur » survient lorsque les conditions suivantes se présentent : la surface du sol est sèche, la température ambiante est près de 30 °C, le degré d'ensoleillement est élevé et les vents sont absents ou faibles. Sous ces conditions, la température à la surface du sol peut s'élever au point où les jeunes tissus du collet peuvent être « cuits » par la chaleur. La partie supérieure de la plantule se couche au sol puis finit par se dessécher. La racine demeure intacte. Plus les plants sont jeunes, plus ils sont susceptibles d'être affectés. Si vous êtes en mesure de le faire, l'irrigation est la meilleure mesure préventive lorsqu'on prévoit des conditions favorables à l'insolation. Au semis, faites aussi attention pour bien raffermir le sol; l'eau du sous-sol remontera alors plus facilement vers la surface, ce qui devrait réduire le risque d'insolation.

# CAROTTE

## Étranglement au collet

Quelques plants de carottes ont été « cassés » au niveau du sol suite aux grands vents de mardi dernier dans Lanaudière. Bien entendu, les champs les plus exposés aux vents (absence de brise-vent) sont les plus affectés.

## Charançon

Les captures de charançons se poursuivent en Montérégie, dans Lanaudière et dans les Basses-Laurentides. Rappelons que les traitements, s'ils sont requis, doivent être effectués aux stades suivants :

- **Le premier, lorsque les carottes sont au stade 2 à 3 feuilles, mais avant que la 3<sup>e</sup> feuille atteigne son plein développement.**
- **Le second, 10 à 14 jours plus tard au stade 4 à 5 feuilles.**

Pour plus de détails, vous pouvez consulter l'avertissement **No 01** du 7 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01tn04.pdf>).

# CÉLERI

## Punaise terne

Même si, en général, les punaises ternes sont encore peu présentes en Montérégie, continuez de bien surveiller vos champs. Les larves sont arrivées (éclosion des premiers œufs), ce qui signifie que le potentiel de dommage de l'insecte augmente. Au cours des prochaines semaines, de plus en plus d'adultes devraient migrer dans les champs à partir des zones non cultivées. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

## Cœur noir (carence en calcium)

Compte tenu que le sol s'assèche de plus en plus, il serait sage de débiter sans tarder les traitements préventifs contre le cœur brun dans le céleri et le céleri-rave. La stratégie d'intervention détaillée est présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a04tn05.pdf>). Le plus fort risque d'apparition de la carence aura lieu lors de la poussée de croissance qui suivra la prochaine pluie significative ou après une irrigation. C'est durant cette poussée de croissance que le besoin en calcium des jeunes feuilles est le plus élevé.

## Gerçure du pétiole (carence en bore)

Si ce n'est pas déjà fait, débutez vos traitements préventifs contre la gerçure du pétiole dans le céleri et le céleri-rave. L'assèchement graduel du sol favorise de plus en plus cette carence. Tel que recommandé, faites vos traitements foliaires avec le bore aux stades 15 et 30 cm. Pour plus de détails, consultez les informations qui suivent.



## Symptômes et causes

La gerçure du pétiole entraîne chez le céleri et le céleri-rave l'apparition de fissures (différents types de fendillements) et de cicatrices de fissures au niveau des pétioles. Habituellement, les tiges sont aussi plus « craquantes » et elles se brisent facilement. L'apparition de ces symptômes est causée par une carence en bore au niveau des jeunes tissus en croissance. Cette carence peut être reliée à un faible contenu du sol en bore ou aux conditions du sol peu favorables à son absorption par la plante.

On applique habituellement du bore en mélange avec l'engrais épandu à la plantation. Ce bore peut en partie être lessivé lorsque des pluies abondantes surviennent par la suite. Toutefois, en pratique, les carences en bore sont le plus souvent reliées à l'humidité du sol. Lorsque le sol s'assèche, le bore est davantage fixé, de sorte que la plante a de plus en plus de difficultés à l'absorber. La décomposition de la matière organique est aussi une source importante de bore. Lorsque le sol s'assèche, les microorganismes du sol responsables de cette décomposition deviennent moins actifs, de sorte que la libération du bore est ralentie. **En résumé, plus le sol s'assèche, plus le risque de carence en bore augmente.**

Le bore a l'avantage d'être facilement absorbé par le feuillage. Ainsi, en général, les pulvérisations foliaires sont plus efficaces et agissent plus vite que les applications au sol.

## Stratégie d'intervention

Recommandations habituelles :

- Appliquer de 1 à 3 kg/ha de bore en mélange avec les engrais appliqués à la volée avant la plantation.
- Faire 2 pulvérisations foliaires de 0,3 kg/ha de bore dans 1000 litres d'eau, la première lorsque le céleri atteint 15 cm de hauteur, la seconde à 30 cm.
- Irriguer durant les périodes sèches.

Traitements foliaires supplémentaires (0,1 à 0,3 kg/ha) :

- Lorsque des symptômes sont observés dans le champ.
- **Lors des périodes sèches**, surtout si les champs ne sont pas irrigués.

# LAITUE

## Punaise terne

On observe la présence d'adultes et de quelques larves dans les Basses-Laurentides, en Montérégie et à l'Île-d'Orléans. Demeurez vigilant même si, en général, les populations sont trop faibles pour justifier des traitements. On rapporte encore au moins un cas, dans les Basses-Laurentides, ayant nécessité un traitement parce que le seuil d'intervention était atteint. De plus, compte tenu que les larves sont arrivées (éclosion des premiers œufs), le potentiel de dommage de l'insecte devrait aller en augmentant. Au cours des prochaines semaines, on devrait observer l'arrivée de plus en plus d'adultes à partir des zones non cultivées. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

## Nécrose marginale (carence en calcium)

Aucun dommage relié à la nécrose marginale (« tipburn ») n'a été rapporté jusqu'à maintenant. Étant donné que le sol continue de s'assécher graduellement, le risque d'apparition des symptômes lors de la poussée de croissance qui suivra la prochaine pluie, augmente de plus en plus.



**Débutez vos pulvérisations préventives en ciblant les périodes de croissance très actives (poussées de croissance).** Faites particulièrement attention à vos chicorées et laitues frisées proches de la maturité. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a04tn05.pdf>).

## OIGNON ET POIREAU

### Mouche de l'oignon

La ponte se poursuit et selon le logiciel CIPRA, la période la plus active devrait arriver vers le 15 juin. Jusqu'à maintenant, peu de dommages de larves ont été observés (mouche de l'oignon et/ou mouches des semis). Présentement, en Montérégie, les températures élevées et le sol sec en surface entraînent une forte mortalité naturelle des œufs et des jeunes larves. **Si vous devez intervenir contre les mouches adultes, essayez si possible de faire votre traitement peu de temps après la prochaine pluie puisque ce sont les œufs pondus à ce moment qui auront le plus de chances de survivre.** La stratégie détaillée de lutte contre la mouche de l'oignon est présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

### Teigne du poireau

Quelques teignes ont été capturées au cours de la dernière semaine. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour le moment puisque la première génération de cet insecte cause rarement des dommages significatifs aux cultures. Pour ceux qui désireraient entreprendre le suivi des populations de teigne à l'aide des pièges à phéromones, consultez le bulletin d'information permanent **No 01** du 10 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/bp01tn05.pdf>).

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA CAROTTE

La « 31<sup>e</sup> Conférence internationale sur la carotte » aura lieu du 11 au 14 septembre prochain dans la région de Montréal. Cette rencontre, suivie par des représentants de l'industrie privée, des chercheurs scientifiques, des conseillers agricoles et des étudiants de partout dans le monde, traitera de tous les aspects de la production de la carotte, incluant la lutte intégrée, la production, les nouvelles techniques et les nouveaux produits. **Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous préinscrire.** Pour plus de détails, consultez le site Internet : <http://www.cshs.ca/carrot>.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur - terre noire  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : (450) 454-2210, poste 229 - Télécopieur : (450) 454-7959  
Courriel : [Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a., Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 05 – carotte, céleri, laitue... – 10 juin 2005*



CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,  
OIGNON, POIREAU

Avertissement No 05 – 2005, page 4